

AMAP en PAYS de FAYENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MARS 2020

Ordre du jour

1. a. Rapport moral
- b. Rapport d'activité
- c. Rapport financier
2. Approbation des rapports moral, d'activité et financier
3. a. Elections au Conseil d'administration
- b. Election du Bureau (différée , aura lieu dès que les réunions seront autorisées)
4. Perspectives 2020
5. Questions diverses (différées)

annexe 1 : tableau comparatif chiffre d'affaires 2018/2019

annexe 2 : tableau comptabilité exercice 2019

Point 1 .a. Rapport moral

L'A .G c'est le moment du bilan de l'année écoulée , 2019 en l'occurrence . C'est le moment pour vous de dire si, non seulement nous avons répondu à vos attentes mais surtout si nous l'avons fait dans l'esprit qui est celui des Amap, c'est à dire en respectant les engagements définis dans la charte des Amap . N'hésitons pas à faire un bref rappel de ce pour quoi nous existons .

Tel que défini dans la charte des Amap, **notre rôle est de mettre en relation des producteurs locaux vertueux et des consommateurs soucieux de se nourrir sainement avec des produits de qualité , de saison et ainsi d'aider à maintenir les surfaces agricoles, à maintenir une agriculture locale, socialement équitable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique, de lien social et de dynamique territoriale** . Le but ultime, dans l'idéal ,serait l'autonomie locale et c'est ce vers quoi nous devons tendre et ce pour quoi militer . Car oui, n'ayons pas peur des mots, adhérer à une Amap est un acte militant .

Notre Amap fêtera bientôt ses 20 ans, et si nous n'avons rien inventé ni créé en 2019 , nous espérons **avoir contribué au maintien de ce modèle agricole, économique et alimentaire** . Je fais une **parenthèse**, car il nous a été reproché de ne pas soutenir nos agriculteurs . Pour remettre les choses *à leur juste niveau*, précisons que ce reproche vient d'une seule personne qui a donc quitté l'Amap et ne concernait qu'un seul domaine : les légumes . Je tiens à répondre à cette personne que pour tenir nos engagements justement, l'agriculteur concerné est resté prioritaire pour l'offre des contrats de légumes en 2020; après , ce sont les adhérents qui décident ...Ils doivent pour cela , ne pas juger ,sur quelques paniers mais sur toute la saison , et en tenant compte des différents paramètres. Je reviens au modèle économique qui est le nôtre : l'augmentation sensible du nombre d'adhérents en 2 ans, montre bien l'intérêt suscité par ce mode de consommation . Nous nous efforçons d'y répondre en **recherchant des nouveaux produits et des nouveaux producteurs** si nécessaire , mais nous constatons que l'offre ne suit pas la demande . Ainsi, la recherche d'agrumes bio n'a pas porté ses fruits . La production est insuffisante sur le territoire qui nous concerne . Nous avons répondu à une offre de

« Court-circuit » pour une commande groupée d'oranges, citrons et mandarines en provenance de Sicile alors que cela n'est pas dans l'esprit de notre Amap , car avec la Sicile, on ne peut plus parler de « local » .

J'ai sollicité par ailleurs des producteurs de kiwis bio, sans réponse .

Quant à l'huile d'olive artisanale qui nous fait défaut, elle reste très chère, je dirais même inaccessible .

En revanche , notre offre de légumes s'est enrichie d'une nouvelle productrice : Eliane (Montauroux), prévoyant de ne pouvoir assurer seule les commandes de paniers, et en toute transparence, a fait appel à Cécile (Seillans), plus spécialisée dans la production de plants bio ; elle fait aussi quelques légumes mais ne possède qu'une petite surface et la collaboration n'a pas été satisfaisante . Les paniers de légumes dans le canton sont toujours aussi difficiles à gérer mais il semblerait que toutes les Amap soient un peu confrontées au même problème .

Autre engagement qui devrait être le nôtre : **resserrer les liens avec les producteurs** .

Alors , comme l'année dernière nous aurions pu faire l'AG chez Cécile . Mais nous sommes revenus à la période habituelle pour tenir l'AG et ,en mars , il vaut mieux prévoir un lieu chauffé, facilement accessible . Le « Mille-clubs »répondait à nos besoins mais ... Ce lien est facile à maintenir avec certains qui sont présents aux livraisons (Eliane, Cécile, Odile, Christian, Chantal, Stéphane, Geneviève évidemment) mais plus difficile avec d'autres que nous ne connaissons pratiquement que par mails . On peut comprendre qu'ils ne répondent pas à nos invitations : ils ont un métier prenant et pour peu qu'ils s'occupent d'animaux , ça devient encore plus compliqué .

Mais sur le **lien social** et la participation à la vie de l'Amap , nous pouvons faire la même remarque sur les adhérents hélas ; il faut bien reconnaître que l'on retrouve toujours les mêmes noms sur le tableau des permanences ou pour la présence lors des diverses manifestations . Pourtant , cette participation à la vie de l'association fait partie de l'engagement associatif : se fournir à une Amap ne devrait pas être seulement se procurer de bons produits ; entretenir le lien social , faire vivre l'association ,fait aussi partie des engagements d'un Amapien .

Dans le même registre, on peut regretter le manque de rigueur des adhérents, que ce soit pour le respect des dates de remise des contrats ou le respect des horaires quand ce n'est pas carrément l'oubli de venir chercher sa commande . Mais nous sommes en partie responsables car trop laxistes : en effet nous trouvons toujours une solution pour pallier ces manques sans que cela pénalise les « coupables » . Nous devons donc faire un effort de rigueur : les adhérents pour se prendre en charge dans la gestion de leur contrat et les bénévoles pour faire respecter le règlement .

Ce serait symbolique mais je me demande si nous ne devrions pas transformer le mode d'emploi, fourni avec le contrat de base à chaque nouvel adhérent, en règlement intérieur, à faire signer sur site après lecture ? Ou bien élaborer un règlement intérieur , mettant bien en évidence les engagements de chacun ?

Ce sont un peu toujours les mêmes remarques qui reviennent d'une année sur l'autre .

Voilà, j'ai essayé de vous communiquer mon ressenti sur l'année écoulée . Votre point de vue sera peut-être différent et ce serait bien que vous nous le fassiez partager à un moment ou à un autre et l'AG sert à ça aussi . Alors n'hésitez pas à nous faire connaître votre propre vécu, à y aller de vos commentaires sans modération et éventuellement à poser des questions.

Point I. b. Rapport d'activité

Comme je vous l'ai dit plus haut, le nombre d'**adhérents** a augmenté : nous atteignons pour cette AG 59 personnes susceptibles d'être présentes et de voter . C'est à dire , 59 familles .

Difficile de faire le portrait type de cette famille : les nouveaux se recrutent autant chez les jeunes que chez les moins jeunes, chez les actifs comme chez les retraités . Je dirais que les jeunes sont moins « fidèles » que les autres .Le milieu social concerné se situe toujours dans la classe moyenne .

Des nouveaux adhérents mais pas de nouveaux **produits** : j'en ai aussi parlé plus haut ; c'est vrai que certains produits nous manquent aussi ,n'hésitez pas à nous faire part de vos trouvailles , si vous avez déniché un produit susceptible de nous intéresser ou que vous voulez nous faire partager . Sur le tableau en **annexe 1**, on peut constater une nette augmentation de notre impact économique avec une augmentation du **chiffre d'affaires** global de presque 28%. Certes cela ne concerne pas tous les produits : nette poussée des légumes, œufs, poulets, fruits et chute des viandes . Nous le constatons chaque année, les gens consomment moins de viande .

Je ne vais pas passer tous les produits en revue : je vais simplement rappeler que les légumes s'évaluent sur toute la saison, en tenant compte des aleas inhérents à ce domaine de production . La qualité d'amapien implique la solidarité . Nous l'avons vécu pour les œufs : Christian n'a pu assurer une livraison en novembre mais il ne faut pas oublier qu'auparavant il avait doublé une livraison plutôt que de jeter son surplus. Il a même renouvelé l'opération cet hiver mais ça ne correspondait pas forcément aux gens lésés précédemment, même si nous avons essayé de faire au mieux pour l'attribution de boîtes supplémentaires .

Si vous trouvez que certains contrats ponctuels sont trop espacés , n'hésitez pas à nous le dire : je pense au porc , au bœuf ...

Nous avons changé de **local** : un grand merci à l'équipe qui a pris en charge le déménagement et l'installation dans les nouveaux lieux ; il reste quelques améliorations à apporter, et puis il faut le temps de s'adapter , de prendre ses marques . J'en profite pour remercier aussi une fois de plus la Comcom avec laquelle nous avons signé une convention et je précise que nous utilisons les lieux sans contrepartie financière, ce qui n'est pas négligeable, outre le fait que nous sommes donc connus et reconnus de cette instance officielle . (Affaire à suivre, c'est à dire essayer d'entretenir de bonnes relations avec les autorités locales , les décideurs . Les élections municipales avec les représentants à la Com-com sont très importantes pour la vie des associations .)

Dans le chapitre **visibilité**, nous avons participé à 2 manifestations locales : la **Fête de printemps** , organisée par « Demain en Pays de Fayence » à Montauroux et la « **Fête des plants** » à Fayence . Cela nous permet de nous faire connaître mais très peu de gens viennent vers nous ensuite . C'est en fait le bouche à oreille qui marche le mieux pour nous amener des adhérents .

Cette année, **la Fête de l'Amap**, en septembre , était ouverte à la population et je crois que tout le monde a bien apprécié la journée : il faut dire que Loïs nous a amené beaucoup de monde avec ses stands et ses clients mais ce n'est pas le seul : il y avait des animations

pour les enfants , Eliane, Odile et Cécile présentaient également leurs produits . La chorale militante de la Redonne a animé bénévolement l'après-midi dans le cadre si accueillant de l'Ecomusée . Geneviève et Fabien ont attiré pas mal de monde avec leur film sur le pain .

Toujours dans la visibilité, il faut remercier Fabienne qui a pris le relais de Dominique Massé pour la mise à jour du **site** : il y a sûrement encore à faire pour faire vivre le site davantage . Les gens sont habitués à rechercher les infos sur les sites et le nôtre ne répond pas toujours à la demande : je pense aux contrats qu'il faudrait mettre en ligne régulièrement .

Pour finir avec ce compte-rendu de nos activités, je vous informe que nous avons changé de **banque** : quitté la Banque Populaire pour le Crédit Agricole qui ne prend pas de frais de gestion pour les associations .

Ceci nous amène directement au rapport financier, préparé par Geneviève et Michel, trésorier adjoint .

Point I. c. Rapport financier . (voir Annexe 2 ,page à part)

Les tableaux parlent d'eux-mêmes . Vous remarquerez peut-être sur la compta de l'association (annexe 2) que nous n'avons pas encore réglé (oubli) les 150€ d'électricité dûs à L'Ehpad . Vous les retrouverez sur la compta de 2020 .

Points 2 et 3a :

Il s 'agit des votes : la procédure vous est expliquée dans le mail et vous devez voter en répondant au mail .

Voici la liste des **candidats** au **nouveau Conseil d'Administration** : les 4 derniers noms sont des nouveaux entrants :

Aubert Claire
Berthier Michel
Christine Odile
Dumartin Aurélie
Dupeuble Martine
Faramia Danièle

Gambini Alain
Messelis Cécile
Pilon Geneviève
Pouzols Gil
Ribes Dominique

Faron Anne
Labbé Anne-Marie
Piednoël Béatrice
Vens Joseph

Point 4. Perspectives 2020

Je me garderai bien de donner quelque conseil que ce soit pour la suite puisque je vous abandonne lâchement . Cependant nous avons déjà évoqué quelques pistes qui ne sont pas de moi mais d'une équipe .

Du fait de la difficulté pour les producteurs de **légumes** à gérer leur production nous avons décidé de rendre dorénavant, chaque panier obligatoire , ce qui est la règle habituelle des Amap mais là encore nous étions trop laxistes . La saison d'hiver janvier- mars 2020 a fonctionné ainsi et la suite est prévue de la même façon .

Par ailleurs, nous sommes un peu « le nez dans le guidon », c'est à dire tellement obnubilés par les côtés pratiques de notre fonctionnement : assurer les permanences, faire de beaux contrats , arranger les uns et les autres que nous en oublions de prendre un peu de recul pour faire évoluer notre association, sortir du ronron hebdomadaire et **élaborer un projet** digne de ce nom, tourné vers **plus de lien social** : se rapprocher des producteurs pour mieux les faire connaître ,eux et leur métier, leur réalité quotidienne ; des portes ouvertes sont d'ailleurs prévues chez Eliane et chez Cécile . Geneviève et Fabien envisagent une inauguration de leur nouveau four . Un projet qui soit aussi **davantage partie prenante des enjeux environnementaux** actuels : le côté consommation fonctionne, trop bien même ,dirais-je mais il ne suffit pas . Nous avons manqué d'ambition, d'ouverture . Avec l'équipe, nous avons récemment discuté d'une nouvelle organisation, plus dans le partage des tâches afin de libérer du temps et de la matière grise pour réfléchir à ce que pourrait être notre **rôle** localement . Il y a des choses à faire que ce soit dans le domaine de la **solidarité** , pour rendre le bio accessible à un plus grand nombre par exemple , dans le domaine des **déchets** : nous avons déjà commencé à évoquer ce problème avec Christian (sacs plastique) ; il faudra aussi voir avec Chantal ; et nous ne sommes **pas** obligés d'agir **seuls** : nous pouvons essayer de rechercher des partenaires locaux dans le domaine de la culture, de l'artisanat , de la finance pourquoi pas (faire financer une banderolle ?) .
Il y a matière à agir et je souhaite beaucoup de réussite à l'équipe partiellement renouvelée qui va se mettre en place .

La présidente
Martine Hausser

Annexe 1 : tableau comparatif chiffres d'affaires 2018/2019

AMAP en PAYS de FAYENCE			
CHIFFRES D'AFFAIRES			
PRODUITS	PROVENANCE	2018	2019
LEGUMES bio	MONTAUROUX 83	5 290,00 €	8 734,00 €
OEUFS bio	CALLAS 83	2 779,00 €	3 731,00 €
POULETS bio	CALLAS 83	5 168,00 €	6 340,00 €
POULES bio	CALLAS 83	170,00 €	150,00 €
FRUITS et PRODUITS DERIVES bio	La SAULCE 05	2 300,00 €	5 906,00 €
CEREALES, FARINES, GRAINES bio	BRAS 83	985,00 €	856,00 €
VEAU bio	VALDEROURE 06	2 188,00 €	1 540,00 €
SAUCISSON bio	VALDEROURE 06	224,00 €	
BIERES bio	VALDEROURE 06	1 532,00 €	980,00 €
FROMAGES BREBIS / CHEVRE	CHATEAUVIEUX 83	6 999,00 €	6 158,00 €
YAOURTS et LAIT de CHEVRE	CALLAS 83	1 424,00 €	1 418,00 €
PORC bio	PIERRERUE 04	2 500,00 €	1 000,00 €
AGNEAU	MONTAUROUX 83	1 100,00 €	2 080,00 €
DESSERTS lait brebis	BARGEME	300,00 €	
SORBETS/CREMES GLACEES bio	MONTAUROUX		901,00 €
PAIN farines bio			2 380,00 €
TOTAL :		32 959,00 €	42 174,00 €